



District Haute-Garonne de Football

**COMMISSION ORGANISATION
COUPES CHAMPIONNATS ET CALENDRIERS**



Réunion du 27 janvier 2020

P.V. n° 40

Président : Yves NARDARI

Membre : Yves BOULET – Richard GIUSEPPIN

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

SENIORS

- Départemental 1 :

- La rencontre n° 21671884 L'ISLE EN DODON / PIBRAC 2, prévue le 01.02.2020 à 20h00, se déroulera le Dimanche 02 Février 2020 à 15h00, Stade Marius Campguilhem à L'ISLE EN DODON (Décision de la Commission – Terrain de L'ISLE EN DODON indisponible le 01.02.2020).

- Départemental 2 – Poule A :

- La rencontre n° 21725308 T.A.C. / MONDONVILLE, prévue le 01.02.2020 à 20h00, se déroulera le Samedi 1^{er} Février 2020 à 18h00, Stade de Gironis Synthétique à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

- Départemental 2 – Poule B :

- La rencontre n° 21725490 LUCHON CIERP GAUD M. / VILLENEUVE DE RIVIERE, prévue le 01.02.2020 à 20h30, se déroulera le Samedi 11 Avril 2020 à 20h00, Stade Jean Peyrafitte à LUCHON (Accord des deux clubs).

- La rencontre n° 21725484 MONTASTRUC DE SALIES / LUCHON CIERP GAUD M., prévue le 23.05.2020 à 20h00, se déroulera le Vendredi 22 Mai 2020 à 21h00, Stade Roger Barès-Léon Dallas à MONTASTRUC DE SALIES (Accord des deux clubs).

- Départemental 3 – Poule A :

- La rencontre n° 21673151 LAUNAGUET 2 / CASTELNAU 2, prévue le 01.02.2020 à 18h00, se déroulera le Samedi 1^{er} Février 2020 à 20h00, Stade Municipal à LAUNAGUET (Accord des deux clubs).

- Départemental 5 – Poule E :

- La rencontre n° 21877411 BOULOGNE PEGUILHAN 4 / MONTESPAN FIGAROL 2 se déroulera le Dimanche 02 Février 2020 à 15h00, Stade du Lycée à BOULOGNE SUR GESSE (Décision de la Commission).

U18

- Départemental 2 – Poule A :

- La rencontre n° 21945395 C.O. COTEAUX-INTER F.C. / F.P.O., prévue le 01.02.2020 à 15h00, se déroulera le Samedi 1^{er} Février 2020 à 16h00, Stade Municipal à VIGOLET AUZIL (Décision de la Commission – Occupation du terrain).

- Départemental 2 – Poule B :

- La rencontre n° 21945586 SUD PYRENEES / SAINT SIMON se déroulera le Samedi 1^{er} Février 2020 à 17h00, Stade Charles Marty à POINTIS DE RIVIERE (Décision de la Commission).

U17

- Coupe du District :

- La rencontre n° 22335403 ROQUETTES / ENTENTE DE LA COLLINE se déroulera le Samedi 08 Février 2020 à 16h00, Stade Champs du Moulin Synthétique à ROQUETTES (Décision de la Commission).

U16

- Départemental 1 – Poule B :

- La rencontre n° 21776092 SEYSSES FROUZINS / SAINT SIMON se déroulera le Dimanche 02 Février 2020 à 15h00, Stade François Bonzom à SEYSSES (Décision de la Commission).

- La rencontre n° 21776117 SALIES MANE / SEYSSES FROUZINS, prévue le 14.03.2020 à 15h00, se déroulera le Dimanche 15 Mars 2020 à 15h00, Parc des Sports Jules Masquère à MANE (Accord des deux clubs).

- Départemental 2 – Poule A :

- La rencontre n° 21948388 ENTENTE SAVE ET GARONNE / BRAX, prévue le 15.02.2020 à 16h00, se déroulera le Mercredi 18 Mars 2020 à 19h00, Stade de Carpenté à GRENADE (Accord des deux clubs).

- Coupe du District :

- La rencontre n° 22335481 BAGATELLE / CADOURS se déroulera le Samedi 08 Février 2020 à 16h00, Stade Mirail Cosec Synthétique à TOULOUSE (Demande de la Mairie).

U15

- Coupe du District :

- La rencontre n° 22335554 PIBRAC-LEGUEVIN / T.F.C. 3 (Fém.), prévue le 09.02.2020 à 11h00, est inversée et se déroulera le Samedi 08 Février 2020 à 14h00, Stadium Annexe Synthétique à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

U14

- Coupe du District :

- La rencontre n° 22335752 LAUNAGUET-CASTELGINEST 2 / REVEL 2, prévue le 09.02.2020 à 15h00, se déroulera le Samedi 08 Février 2020 à 15h00, Stade Municipal à LAUNAGUET (Accord des deux clubs).

FEMININES

- Senior – Foot à 11 – Poule D2 :

- La rencontre n° 22178055 LONGAGES-LAVERNOSE LHERM M. / BEAUZELLE se déroulera le Dimanche 02 Février 2020 à 15h00, Stade André Lascours Synthétique à LHERM (Décision de la Commission).

- U18F – Foot à 8 – Brassage :

- La rencontre n° 22028662 F.C.P. / CUGNAUX, prévue le 08.02.2020 à 16h00, se déroulera le Samedi 22 Février 2020 à 16h00, Stade les Bourtolets à LANNEMEZAN (65) (Accord des deux clubs).

**Le Président de la Commission,
Yves NARDARI**